



## Programme Formation

### **Perfectionnement à l'utilisation d'une tronçonneuse en sécurité pour effectuer de l'ébranchage et du billonage**

Le vendredi 5 décembre 2025 de 9h30 à 13h ou de 14h à 17h30

Lieu en cours de définition

10 stagiaires répartis en 2 groupes de 5  
(1 groupe de 5 par demi-journée)  
Formation en non-mixité

#### **OBJECTIFS**

---

- S'autonomiser et travailler en sécurité sur un chantier bois
- Approfondir ses techniques d'utilisation et d'entretien de la tronçonneuse

#### **CONTENU**

---

**Durée : 3h30**

**Vendredi 5 décembre – matin (9h30-13h) ou après-midi (14h-17h30)**

- Accueil et tour de table
- Module : Comportement et technicité pour l'utilisation de la tronçonneuse
  - Approfondissement des techniques de façonnage et d'ébranchage
  - Approfondissement des techniques de tronçonnage
  - Perfectionnement des gestes garantissant la sécurité et limitant l'impact sur la santé des agricultrices

---

## INTERVENANT

---

Geoffrey PUNTOUS sera le formateur de cette session. Spécialisé dans la formation à l'abattage manuel il est le formateur référent au sein du CFPPA forestier de Bazas.

---

## PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

---

**Public :** Agricultrices du Béarn

Pré-requis : avoir effectué la formation « Initiation à l'utilisation d'une tronçonneuse en sécurité pour effectuer de l'ébranchage et du billonage »

### Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Des échanges d'expériences entre participantes et avec l'intervenant
- La prise en main de tronçonneuses par les participantes avec les conseils et points de vigilance de l'intervenant
- Des exercices pratiques de tronçonnage, de façonnage, d'ébranchage et de billonage encadrés par l'intervenant
- Des réponses aux questions des participantes

### Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

---

## MODALITÉS PRATIQUES

---

**Inscription avant le 28 novembre 2025 sur [ce lien](#)**

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

### Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05 59 84 70 63.

### Conditions financières

- 0 € : Agriculteur-tricecontributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM \* et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 50 € : Agriculteur-tricecontributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM \* et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 40 € : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM \* – nombre de places limité
- *Sur devis* : Salarié-e, étudiant-e, agent de structures privées ou publiques

*Pour les salariés agricoles, les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation. Prendre contact avec Auriane pour établir les documents à transmettre.*

*Auriane Wallerich – civambearn@orange.fr – 05 59 84 70 63*

\* CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

**Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits**

**Contact**

Jessica Thomas

Jessica.bearn@civam.org - 07 57 18 15 55